

Depuis 1892, un nouveau refuge fondé à Miechowitz, en Silésie, est venu s'ajouter aux vingt-cinq maisons existantes, et le nombre des diaconesses protestantes, dans le sein de l'église évangélique nationale, s'est élevé à 5284.

LA CROIX-ROUGE ET LES HÔPITAUX POPULAIRES
D'APRÈS LE D^r PANNEWITZ

Dans un article publié par le journal allemand *Das Rothe Kreuz* ¹ le D^r Pannewitz, médecin d'état-major, résume la satisfaction des besoins sanitaires les plus pressants qui se manifestent en Allemagne en deux tâches principales, pour l'accomplissement desquelles il fait appel à toutes les institutions existantes dans ce pays. Ce sont, d'une part, l'organisation complète des secours en cas d'accidents et de maux subits, avec le concours des associations professionnelles, et, d'autre part, la fondation d'hôpitaux populaires ou sanatoriums pour les poitrinaires sans ressources, avec la collaboration des institutions d'assurance contre la vieillesse et l'infirmité.

Dans le développement du second de ces objets, il montre à quel point les Sociétés de la Croix-Rouge, grâce à leur organisation centralisée, à leurs puissantes ressources, à l'autorité qu'elles se sont acquise et à leur diffusion sur tout le territoire allemand, seraient susceptibles de contribuer efficacement à la création de ces hôpitaux populaires. En outre, en favorisant la multiplication des établissements de ce genre, elles travailleraient à la réalisation des buts divers qu'elles poursuivent, puisqu'elles se sont donné pour tâche, en temps de paix, de préparer pour les blessés d'une guerre éventuelle le plus grand nombre possible d'abris et de refuges, où ils puissent trouver des soins éclairés et complets.

Nous ne faisons que mentionner cet article, qui sort à maints égards du cadre de notre *Bulletin*, mais qui est assez important et assez riche en aperçus de tout genre, pour que nous attirions sur lui l'attention de nos lecteurs.

¹ 1895, n^o 21.

Il est intéressant de signaler qu'un mouvement se produit actuellement en Allemagne, en vue de la création de sanatoriums pour les poitrinaires sans ressources ; à l'instigation du chancelier de l'empire, une assemblée composée des hommes les plus compétents, entre autres le Dr Pannewitz, s'est réunie le 21 novembre et a constitué un Comité chargé d'examiner les moyens de résoudre la question. Le Comité de la Société patriotique des Dames s'est occupé de ce sujet dans sa séance du 27 novembre.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

LA SOCIÉTÉ ARGENTINE EN 1894-1895

Le rapport de fin d'année du président de la Croix-Rouge argentine, qui a été lu à l'assemblée générale du 28 octobre 1894, passe en revue divers faits qui ont marqué l'exercice écoulé et que nous avons déjà relatés.

Le président constate avec plaisir les progrès accomplis. Il rappelle les tremblements de terre de San Juan et de la Rioja, l'inondation de la Mendoza, la fondation de diverses sections de la Croix-Rouge en province, l'émeute de Corrientes, etc. Il rend compte d'un entretien avec le chef de la police, au sujet des secours à donner aux personnes blessées sur la voie publique, secours que les agents de police prétendaient empêcher, sous prétexte qu'il fallait attendre l'arrivée du commissaire avant de venir en aide d'une façon quelconque à ces malheureux. Les agents avaient, paraît-il, outrepassé leurs droits, et furent rappelés à l'ordre.

Le rapporteur constate ensuite l'opportunité d'établir, dans les divers quartiers de Buenos-Aires, des postes de secours, sortes de stations pourvues des éléments nécessaires aux premiers soins à donner aux malades ou aux blessés. Il rappelle la création, dans le local du Comité central, d'un dispensaire de pharmacie, les nombreuses commandes faites aux Etats-Unis et en Europe afin d'augmenter le matériel de la Croix-Rouge, et l'Exposition